

Résolution : Pour une réelle politique antiraciste en Valais.

Adoptée lors du Congrès du PSVR du 9 avril 2022.

A des fins de bonne compréhension, le terme racisme utilisé dans ce papier regroupe également les notions d'islamophobie, de racisme en fonction de la couleur de peau, de la race au sens sociologique du terme et d'antisémitisme.

Cette résolution a pour but d'encourager le Parti Socialiste du Valais Romand (PSVR) à mettre sur pied une réelle politique antiraciste et à l'appliquer tout en proposant des débuts de pistes spécifiques qui pourront par la suite être approfondie dans un papier de position plus détaillé. Le racisme est une problématique encore trop présente dans notre société. Pour rappel, le racisme en lui-même est une notion extrêmement complexe et polyforme. Sa définition s'avère floue et débattue, néanmoins nous pouvons dire succinctement que le racisme comprend des idéologies et des pratiques basées sur la construction de groupes sociaux, classés selon leur origine et leur provenance, auxquels sont attribuées des caractéristiques collectives évaluées implicitement ou explicitement et considérées comme difficilement modifiables, voire pas du tout¹.

Force est de constater que le Valais reste l'un des cantons les plus en retard en matière de lutte et de prévention du racisme. Pour preuve, le conseiller National UDC valaisan Jean Luc Addor s'est vu être condamné pour appel à la haine par le Tribunal Fédéral Suisse² sans que cela n'impacte ses scores aux élections et ce malgré les mouvements BLM³. La droite valaisanne est particulièrement connue pour ses propos xénophobes récurrents. Il est désormais temps de réagir par une ligne politique clairement antiraciste.

Bien que la politique migratoire reste encore largement du domaine de la Confédération, les cantons ont un rôle central à jouer dans la lutte contre les comportements racistes. De plus, aucun parti valaisan n'a encore empoigné ce thème, il est donc du devoir du PSVR de le faire et de se positionner comme la force politique antiraciste valaisanne.

Cette résolution invite le PSVR à élaborer une stratégie sur trois axes qui pourra être appliquée par le Grand Conseil, les Conseils généraux et communaux et le Conseil d'État.

Prévention :

- Demander la mise en place d'études de terrains afin de déterminer l'importance du phénomène raciste en VS.
- Accentuer la prévention antiraciste dans les lieux de formation.
- Demander la mise en place d'un poste de préposé aux questions raciales

Action :

- Exiger l'obligation pour les agents de l'ordre de porter des caméras afin de combattre le profilage racial.

¹ Johannes Zerger, Was ist Rassismus?, Göttingen 1997, p.81, traduction libre ; <https://www.humanrights.ch/fr/pfi/droits-humains/racisme/dossier/le-racisme-cest-quoi/>

² 6B_644/2020, Arrêt du Tribunal Fédéral du 14 octobre 2020.

³ BLM : Black Lives Matter se traduit par « les vies noires comptent » ou « la vie des Noirs compte » est un mouvement politique né en 2013 aux États-Unis dans la communauté afro-américaine et militant contre le racisme systémique envers les Noirs.

- Encourager le report systématique de tout acte de violence raciste de manière anonyme afin d'établir des statistiques.
- Exiger l'interdiction pour un Parlementaire condamné pour crimes racistes de siéger.
- Obliger les services cantonaux et communaux d'exiger des CV anonymisés pour les postulations.

Réaction :

- Lancement d'une campagne de visibilisation des personnalités étrangère inter et extra partis VS.
- Inviter les association anti-raciste valaisannes à une consultation afin de préparer une feuille de route / un cahier de revendications
- Militer en faveur du droit de vote des étrangers et étrangères au niveau cantonal et communal.